
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

487^e RÉUNION ORDINAIRE : 23 avril 2019

Certifié le 18 juin 2019

TABLE DES MATIÈRES

1.	VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION.....	1
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
3.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	1
3.1	Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-cinquième (485 ^e) réunion ordinaire.....	1
3.1.1	Affaires en découlant	2
4.	ORDRE DU JOUR CONSENSUEL	3
4.1	Affaires pédagogiques	3
4.2	Affaires départementales	3
4.2.1	Renouvellement de contrat de professeurs chercheurs sous octroi (2 dossiers).....	3
4.2.2	Évaluation de professeurs réguliers non permanents – Hiver 2019 (6 dossiers).....	4
4.2.3	Évaluation de professeurs réguliers permanents – Hiver 2019	8
4.3	Affaires corporatives.....	8
4.3.1	Nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche.....	8
4.3.2	Désignation d'une représentante de l'UQAC au sein du Conseil d'administration de l'Univers des Mini-magiciens.....	9
4.3.3	Nomination d'étudiants à la Commission des études, de la recherche et de la création	10
4.3.4	Recommandations du Comité d'attribution des fonds de recherche (CAFRE) relatives aux demandes de subventions régulières de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi (FUQAC) pour l'année 2019-2020.....	13
4.3.5	Recommandations de l'Université du Québec à Chicoutimi au programme « Projets spéciaux » de la Fondation de l'UQAC pour l'année 2019-2020	13
4.3.6	Rapport annuel de BALSAC pour l'année 2017-2018	13
5.	AFFAIRES ADMINISTRATIVES	14
5.1	Orientations budgétaires du fonds de fonctionnement.....	14
5.1.1	Budget initial du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020.....	14
5.1.2	Plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020	14
5.1.3	Prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020	17
5.2	Orientations budgétaires du fonds interne d'investissements	17
5.2.1	Budget initial du fonds interne d'investissement au fonds d'immobilisation de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020	18
5.3	Budget d'investissement initial de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 aux fins du Plan quinquennal d'investissements (PQI).....	19
5.4	Marge de crédit bancaire de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020	19
5.5	Signataires autorisés des effets bancaires de l'Université du Québec à Chicoutimi	20
6.	ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET CRÉATION	21
6.1	Appui de l'Université du Québec à Chicoutimi au Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ).....	21

6.2	Ententes à intervenir dans le cadre du projet « Removal of SO ₂ with hydrated lime in aluminium smelter »	22
7.	AFFAIRES DÉPARTEMENTALES	23
7.1	Ouverture d'un poste de professeur invité (clinicien) au Département des sciences de la santé	23
8.	PARTENARIATS ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	24
8.1	Désignation d'un observateur régulier au Conseil d'administration de l'UQAC	24
9.	RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE CHOIX D'UN(E) DOYEN(NE) DES AFFAIRES DÉPARTEMENTALES	24
10.	PÉRIODE D'INFORMATION	25
10.1	Pavillon de recherche sur le traitement thermique du bois	25
10.2	Processus de sélection aux postes de personnel cadre	26
11.	AFFAIRES DIVERSES	27
12.	PROCESSUS D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	27
13.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	27

Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-septième (487^e) réunion ordinaire du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, tenue le 23 avril 2019, à 13 h 30, à la salle Gérard-Arguin du Pavillon Alphonse-Desjardins.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Sont présents : Mme Guylaine Simard – membre socioéconomique et présidente
Mme Denyse Blanchet – représentante des cégeps et vice-présidente
M. Denis Bilodeau – représentant des diplômés de l'Université
Mme Nicole Bouchard – rectrice
M. Jimmy Boulianne – membre socioéconomique
M. Pierre Dostie – chargé de cours
Mme Christyne Fortin – membre socioéconomique
M. Claude Gilbert – directeur de la planification et du développement stratégiques
Mme Cynthia Harvey – professeure
Mme Catherine Laprise – professeure
M. Pascal Sirois – professeur

Se sont excusés : M. David Girard – étudiant
Mme Mylène Girard – membre socioéconomique
M. Fabien Poirier – étudiant

Observateurs : Mme Dominique Biron – vice-rectrice aux affaires administratives
M. Réal Daigneault – vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim
Mme Marie-Karlynn Laflamme – directrice du Service des communications et des relations publiques
M. Carl Lalancette – technicien en informatique

Vice-recteur aux
partenariats et
secrétaire général : Me Alexandre Cloutier

Secrétaire de réunion : Mme Marie-Julie Potvin

La secrétaire de réunion constate le quorum et la présidente déclare l'ouverture de la réunion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur PROPOSITION de M. Jimmy Boulianne, APPUYÉE par M. Pascal Sirois, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'approuver l'ordre du jour, tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-cinquième (485^e) réunion ordinaire

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par Mme Denyse Blanchet, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'approuver le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-cinquième (485^e) réunion ordinaire tenue le 23 avril 2019, tel que présenté.

3.1.1 Affaires en découlant

La secrétaire de réunion informe les membres qu'en ce qui concerne le procès-verbal de ladite réunion, les suites régulières ont été données et, plus précisément :

Quatre cent quatre-vingt-cinquième (485^e) réunion ordinaire du Conseil d'administration tenue le 12 février 2019

- Création d'un microprogramme de 2^e cycle en développement de jeux vidéo et d'un programme court de 2^e cycle en développement de jeux vidéo
- Création d'une clinique universitaire en travail social
- Révision des exigences de qualification pour l'enseignement (EQE) au Département des sciences fondamentales
- Engagement et renouvellement de contrats de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences appliquées
- Ouverture de postes de professeur invité en prêt de service au Département des sciences de l'éducation
- Demandes de sabbatique de professeur pour l'année 2019-2020
- Nomination de membres au Comité institutionnel contre le harcèlement et la violence
- Nomination d'un membre au Comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel
- Nomination d'un membre à la Coopérative étudiante de l'UQAC (Coopsco)
- Révision du budget de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2018-2019 en date du 12 février 2019
- Affectation d'une partie de la contribution supplémentaire du fonds interne d'investissement de la mise à jour budgétaire en date du 12 février 2019 du budget de fonctionnement 2018-2019 de l'Université du Québec à Chicoutimi
- Budget d'investissement de l'Université du Québec à Chicoutimi aux fins du Plan quinquennal des investissements (PQI) pour l'année 2018-2019 révisé en date du 12 février 2019
- Entente de recherche et développement coopérative (RDC) intervenue entre l'Université du Québec à Chicoutimi et les Industries John Lewis Ltée
- Modification de l'Annexe III « Désignation d'un observateur régulier au Conseil d'administration de l'UQAC » de la Procédure relative au fonctionnement des organismes statutaires de l'Université du Québec à Chicoutimi
- Octroi de mandats à l'externe pour le traitement des plaintes
- Ouverture de postes de personnel cadre
- Processus d'évaluation du rendement de la rectrice de l'Université du Québec à Chicoutimi

Les décisions du Conseil d'administration ont été acheminées aux personnes concernées.

4. ORDRE DU JOUR CONSENSUEL

4.1 Affaires pédagogiques

Aucun sujet n'est traité à ce point.

4.2 Affaires départementales

4.2.1 Renouvellement de contrat de professeurs chercheurs sous octroi (2 dossiers)

RÉSOLUTION CAD-11901

Renouvellement de contrat de M. Sandor Poncsak
à titre de professeur chercheur sous octroi au
Département des sciences appliquées

ATTENDU la clause 1.46 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

1- **DE** renouveler le contrat de M. Sandor Poncsak à titre de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences appliquées pour la période débutant le 1^{er} mai 2019 et se terminant le 30 avril 2020, et ce, sous réserve de l'obtention de la subvention particulière requise;

2- **DE** mandater le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim afin de s'assurer de l'obtention et du maintien de la subvention particulière permettant le renouvellement de contrat de M. Poncsak, et ce, avant de procéder à la signature du contrat et avant son renouvellement, le cas échéant.

RÉSOLUTION CAD-11902

Renouvellement de contrat de M. Patrick Faubert à titre
de professeur chercheur sous octroi au Département des
sciences fondamentales

ATTENDU la clause 1.46 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences fondamentales;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **DE** renouveler le contrat de M. Patrick Faubert à titre de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences fondamentales pour la période débutant le 23 mai 2019 et se terminant le 22 mai 2020, et ce, sous réserve de l'obtention de la subvention particulière requise;
- 2- **DE** mandater le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim afin de s'assurer de l'obtention et du maintien de la subvention particulière permettant le renouvellement de contrat de M. Faubert, et ce, avant de procéder à la signature du contrat et avant son renouvellement, le cas échéant.

4.2.2 Évaluation de professeurs réguliers non permanents – Hiver 2019 (8 dossiers)

RÉSOLUTION CAD-11903

Renouvellement de contrat du professeur
Érik Langevin au Département des sciences
humaines et sociales

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11356 du Conseil d'administration relative à l'engagement de M. Érik Langevin à titre de professeur régulier en histoire (préhistoire et archéologie) au Département des sciences humaines et sociales;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le contrat du professeur Érik Langevin pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11904

Renouvellement de contrat du professeur Maxime
Boivin au Département des sciences humaines et
sociales

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11357 du Conseil d'administration relative à l'engagement de M. Maxime Boivin à titre de professeur régulier en géographie avec spécialisation en Système d'Information Géographique (SIG) et en développement durable au Département des sciences humaines et sociales;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le contrat du professeur Maxime Boivin pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11905
Renouvellement de contrat de la professeure Sara Séguin au Département d'informatique et de mathématique

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11352 du Conseil d'administration relative à l'engagement de Mme Sara Séguin à titre de professeur régulier en informatique au Département d'informatique et de mathématique;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale d'informatique et de mathématique;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le contrat de la professeure Sara Séguin pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11906
Renouvellement de contrat du professeur Louis-David Beaulieu au Département des sciences de la santé

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11130 du Conseil d'administration relative à l'engagement de M. Louis-David Beaulieu à titre de professeur régulier en physiothérapie au Département des sciences de la santé;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences de la santé;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le contrat du professeur Louis-David Beaulieu pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11907

**Renouvellement de contrat de la professeure Kadiata
Ba au Département des sciences appliquées**

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11353 du Conseil d'administration relative à l'engagement de Mme Kadiata Ba à titre de professeur régulier en génie mécanique au Département des sciences appliquées;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le contrat de la professeure Kadiata Ba pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11908

**Renouvellement de contrat de la professeure
Lucie Mathieu au Département des sciences
appliquées**

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11347 du Conseil d'administration relative à l'engagement de Mme Lucie Mathieu à titre de professeur régulier au Département des sciences appliquées et titulaire de la Chaire institutionnelle UQAC sur les processus métallogéniques archéens;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le contrat de la professeure Lucie Mathieu pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11909
Renouvellement de contrat de la professeure
Julie Bouchard au Département des arts et
lettres

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11351 du Conseil d'administration relative à l'engagement de Mme Julie Bouchard à titre de professeur régulier en didactique des langues secondes au Département des arts et lettres;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des arts et lettres;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le contrat de la professeure Julie Bouchard pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11910
Renouvellement de contrat de la professeure
Elisabeth Jacob au Département des sciences
de l'éducation

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11362 du Conseil d'administration relative à l'engagement de Mme Elisabeth Jacob à titre de professeur régulier en éducation préscolaire au Département des sciences de l'éducation;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le contrat de la professeure Elisabeth Jacob pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

4.2.3 Évaluation de professeurs réguliers permanents – Hiver 2019

RÉSOLUTION CAD-11911

Évaluation de professeurs réguliers permanents – Trimestre Hiver 2019

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi concernant notamment l'évaluation des professeurs;

ATTENDU les critères et la procédure des assemblées départementales en ce qui a trait à l'évaluation des professeurs réguliers permanents;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE prendre acte du rapport du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'évaluation des professeurs réguliers permanents de l'Université du Québec à Chicoutimi – Trimestre Hiver 2019, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

4.3 Affaires corporatives

4.3.1 Nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche

RÉSOLUTION CAD-11912

Nomination du professeur Maxime Sasseville du Département des sciences de la santé au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC

ATTENDU l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains et, plus précisément, l'article 6.4 relatif à la désignation de membres suppléants au sein d'un comité d'éthique de la recherche;

ATTENDU la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la réunion du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'UQAC tenue le 8 février 2019 concernant la nomination de nouveaux membres;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer le professeur Maxime Sasseville du Département des sciences de la santé, en tant que membre suppléant au sein du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) à titre de personne connaissant

les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CÉR, pour un mandat de trois (3) ans débutant, rétroactivement, le 12 avril 2019 et se terminant le 11 avril 2022.

RÉSOLUTION CAD-11913

**Nomination de M. Alain Zingongo au Comité
d'éthique de la recherche de l'UQAC**

- ATTENDU** l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains;
- ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CCO538.004 du Conseil central du Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC;
- ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la réunion du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'UQAC tenue le 8 février 2019 concernant la nomination de nouveaux membres;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer M. Alain Zingongo, étudiant au doctorat en management de projets, en tant que membre régulier au sein du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) à titre de personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat, pour un mandat d'un (1) an débutant, rétroactivement, le 12 avril 2019 et se terminant le 11 avril 2020.

4.3.2 Désignation d'une représentante de l'UQAC au sein du Conseil d'administration de l'Univers des Mini-magiciens

RÉSOLUTION CAD-11914

**Désignation de Mme Gina Gagnon à titre
de représentante de l'UQAC au sein du
conseil d'administration de l'Univers des
Mini-magiciens**

- ATTENDU** l'entente de partenariat intervenue en 2016 entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC traitant notamment de la constitution d'un organisme sans but lucratif aux fins d'opérationnalisation d'une halte-garderie;
- ATTENDU** les règlements généraux de la garderie l'Univers des Mini-magiciens qui prévoient, entre autres, la présence de deux représentants de l'UQAC au sein du conseil d'administration de la garderie;
- ATTENDU** la résolution CAD-11194 du Conseil d'administration relative à la nomination de deux représentantes de l'UQAC pour siéger au conseil d'administration de l'Univers des Mini-magiciens;

ATTENDU qu'il y a lieu de pourvoir le siège disponible au conseil d'administration de la garderie suite à la démission de l'une des représentantes de l'UQAC;

ATTENDU la recommandation de la rectrice;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE désigner Mme Gina Gagnon, directrice des Services aux étudiants, à titre de représentante de l'UQAC au sein du conseil d'administration de l'Univers des Mini-magiciens, et ce, en remplacement de Mme Marie-Karlynn Laflamme.

4.3.3 Nomination d'étudiants à la Commission des études, de la recherche et de la création

RÉSOLUTION CAD-11915
Nomination de Mme Élisabeth Fortin à la
Commission des études, de la recherche et
de la création

ATTENDU l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU le Règlement relatif à l'organisation institutionnelle et la régie interne;

ATTENDU l'article 3.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;

ATTENDU le rapport du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général relatif au processus de désignation d'un membre étudiant à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Élisabeth Fortin membre de la Commission des études, de la recherche et de la création à titre d'étudiante à temps plein au premier cycle, pour un mandat de deux (2) ans débutant le 24 avril 2019 et se terminant le 23 avril 2021, et ce, en remplacement de Mme Élodie Bordeaux.

RÉSOLUTION CAD-11916
Nomination de Mme Véronique Tremblay à la
Commission des études, de la recherche et de
la création

ATTENDU l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU le Règlement relatif à l'organisation institutionnelle et la régie interne;

ATTENDU l'article 3.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;

ATTENDU le rapport du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général relatif au processus de désignation d'un membre étudiant à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Véronique Tremblay membre de la Commission des études, de la recherche et de la création à titre d'étudiante à temps plein au premier cycle, pour un mandat de deux (2) ans débutant le 24 avril 2019 et se terminant le 23 avril 2021, et ce, en remplacement de M. Jérémy Bouchard.

RÉSOLUTION CAD-11917

Nomination de Mme Christine Louise Ntyam à la Commission des études, de la recherche et de la création

ATTENDU l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU le Règlement relatif à l'organisation institutionnelle et la régie interne;

ATTENDU l'article 3.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;

ATTENDU le rapport du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général relatif au processus de désignation d'un membre étudiant à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Christine Louise Ntyam membre de la Commission des études, de la recherche et de la création à titre d'étudiante à temps plein au premier cycle, pour un mandat de deux (2) ans débutant le 24 avril 2019 et se terminant le 23 avril 2021, et ce, en remplacement de M. Samuel Julien.

RÉSOLUTION CAD-11918

Nomination de M. Fabien Poirier à la Commission des études, de la recherche et de la création

ATTENDU l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU le Règlement relatif à l'organisation institutionnelle et la régie interne;

ATTENDU l'article 3.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;

ATTENDU le rapport du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général relatif au processus de désignation d'un membre étudiant à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer M. Fabien Poirier membre de la Commission des études, de la recherche et de la création à titre d'étudiant à temps plein au premier cycle, pour un mandat de deux (2) ans débutant le 24 avril 2019 et se terminant le 23 avril 2021, et ce, en remplacement de Mme Clémentine Pagès.

RÉSOLUTION CAD-11919

Nomination de Mme Marie-Pier Fournier à la Commission des études, de la recherche et de la création

ATTENDU l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU le Règlement relatif à l'organisation institutionnelle et la régie interne;

ATTENDU l'article 3.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;

ATTENDU le rapport du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général relatif au processus de désignation d'un membre étudiant à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Marie-Pier Fournier membre de la Commission des études, de la recherche et de la création à titre d'étudiante aux cycles supérieurs, pour un mandat de deux (2) ans débutant le 24 avril 2019 et se terminant le 23 avril 2021, et ce, en remplacement de Mme Salimata Koné.

RÉSOLUTION CAD-11920

Renouvellement de mandat de Mme Reine-Marie Côté à la Commission des études, de la recherche et de la création

ATTENDU l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU le Règlement relatif à l'organisation institutionnelle et la régie interne;

ATTENDU l'article 3.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;

ATTENDU la résolution CAD-11329 du Conseil d'administration relative à la nomination de Mme Reine-Marie Côté à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création pour un premier mandat débutant le 29 mai 2017 et se terminant le 28 mai 2019;

ATTENDU le rapport du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général relatif au processus de renouvellement de mandat de Mme Côté à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat de Mme Reine-Marie Côté en tant que membre de la Commission des études, de la recherche et de la création à titre d'étudiante à temps partiel, pour un deuxième mandat de deux (2) ans débutant le 29 mai 2019 et se terminant le 28 mai 2021.

4.3.4 Recommandations du Comité d'attribution des fonds de recherche (CAFRE) relatives aux demandes de subventions régulières de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi (FUQAC) pour l'année 2019-2020

RÉSOLUTION CAD-11921

Recommandations du Comité d'attribution des fonds de recherche (CAFRE) relatives aux demandes de subventions régulières de la Fondation de l'UQAC pour l'année 2019-2020

CONFIDENTIEL

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, la résolution est **adoptée à l'unanimité**.

4.3.5 Recommandations de l'Université du Québec à Chicoutimi au programme « Projets spéciaux » de la Fondation de l'UQAC pour l'année 2019-2020

RÉSOLUTION CAD-11922

Recommandations de l'Université du Québec à Chicoutimi au programme « Projets spéciaux » de la Fondation de l'UQAC pour l'année 2019-2020

CONFIDENTIEL

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, la résolution est **adoptée à l'unanimité**.

4.3.6 Rapport annuel de BALSAC pour l'année 2017-2018

RÉSOLUTION CAD-11923

Rapport annuel de BALSAC pour l'année 2017-2018

ATTENDU la résolution CAD-4531 du Conseil d'administration relative au règlement portant sur la confidentialité des données du fichier BALSAC;

ATTENDU l'article 6 de la Politique encadrant l'accès aux données du fichier BALSAC à des fins de recherche;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE prendre acte du Rapport annuel de BALSAC pour l'année 2017-2018 qui comprend le Rapport d'activités produit par le Comité de protection et d'accès aux données (CPAD) ainsi que la liste des projets de recherche faisant usage des données de BALSAC.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

M. Dominic Bérubé, directeur du Service des ressources financières, et M. Frédéric Desgagné, directeur du Service des immeubles et équipements, se joignent à l'assemblée pour la présentation des dossiers de la section 5.

5.1 Orientations budgétaires du fonds de fonctionnement

La vice-rectrice aux affaires administratives rappelle que l'objectif de la planification budgétaire est d'établir des prévisions à des fins de gestion et de contrôle selon un plan d'ensemble déterminé et que la programmation annuelle du plan des effectifs découle de ce processus budgétaire. L'adoption du budget de fonctionnement représente donc un exercice administratif d'importance visant essentiellement à assurer une répartition adéquate des ressources financières et humaines entre les différentes unités académiques et administratives tout en visant l'équilibre budgétaire entre les revenus et les dépenses annuels.

5.1.1 Budget initial du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020

5.1.2 Plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020

La vice-rectrice aux affaires administratives indique que le budget de fonctionnement pour l'année 2019-2020 est comparé à la révision budgétaire de février 2019. Elle précise que le présent budget a été élaboré en collaboration avec les directions de service et de département, lesquels ont été informés de l'état de la situation financière de l'Institution afin de s'assurer qu'ils partagent les mêmes préoccupations que la direction. Elle poursuit en signalant les principales particularités dudit budget et précise que celui-ci prévoit des produits de 114 621 554 \$ et des charges de 115 341 753 \$ pour une insuffisance des produits par rapport aux charges de l'ordre de 970 200 \$.

BUDGET INITIAL	2019-2020
-----------------------	------------------

PRODUITS ET CHARGES

DESCRIPTION	BUDGET INITIAL 2019-2020	MISE À JOUR BUDGÉTAIRE FÉVRIER 2019	ÉCART
DROITS DE SCOLARITÉ	14 148 215	13 988 495	159 720
SUBVENTIONS			
Fonctionnement MEES	81 760 070	80 438 300	1 321 770
Autres ministères : Québec			
Organismes : Québec	2 868 055	1 228 493	1 639 562
Ministères : Canada			
Organismes : Canada	1 577 466	1 598 397	(20 931)
Autres gouvernements			
Dons, subv. non gouvernementales			
SOUS-TOTAL	86 205 591	83 265 189	2 940 402
ENTREPRISES AUXILIAIRES	856 580	851 133	5 447
AUTRES			
Intérêts			
Admission, frais afférents	1 992 313	1 894 943	97 370
Cotisations des étudiants	1 165 558	1 090 558	75 000
Revenus autres	10 253 297	11 695 649	(1 442 352)
SOUS-TOTAL	13 411 168	14 681 150	(1 269 982)
TOTAL DES PRODUITS	114 621 554	112 785 966	1 835 588
TOTAL DES CHARGES	115 341 753	111 222 623	4 119 130
INSUFFISANCE DES PRODUITS			
AVANT ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS	(720 200)	1 563 343	(2 283 543)
Soutien à la planification stratégique	(250 000)	(75 000)	(175 000)
Contribution supplémentaire au fonds			
Interne d'investissements		(800 000)	800 000
Contribution prochaine campagne de financement et			
aux fêtes du 50 ^e anniversaire		(650 000)	650 000
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS			
PAR RAPPORT AUX CHARGES	(970 200)	38 343	(1 008 543)

Par la suite, elle détaille certains postes budgétaires et apporte des précisions concernant les revenus associés aux droits de scolarité et à la subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES). La prévision de l'effectif étudiante est établie en fonction de l'année précédente auquel ont été retranchés 88 EETP ainsi que 165 EETPP, et ce, afin de tenir compte notamment de l'impact potentiel de la dérèglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux. Plus précisément, en ce qui concerne les subventions du MÉES, elle porte l'attention des membres aux éléments suivants : indexation de la base de financement de l'ordre de 1,37 % au montant de 904 791 \$, bonification de l'enveloppe associée au développement régional pour un montant de 1 200 000 \$, subventions de transition et de soutien liées à la dérèglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux et enfin, subvention spécifique au montant de 500 000 \$ liée aux mandats stratégiques institutionnels.

Par ailleurs, la vice-rectrice aux affaires administratives tient à souligner que les masses salariales ont été estimées en fonction de l'application des conventions collectives en vigueur et selon un estimé des coûts à venir relativement à celles qui sont en voie de renouvellement. Également, afin d'éliminer les disparités historiques entre le budget initial et les résultats de fin d'année financière, un montant de 1 300 000 \$ a été retiré des postes budgétaires « Masses salariales » et « Avantages sociaux », et cela sur la base d'un estimé des économies annuelles basé sur l'historique des deux dernières années. Aux bénéfices des membres, M. Bérubé précise les éléments constituant les avantages sociaux.

Enfin, la vice-rectrice aux affaires administratives présente le plan des effectifs de l'UQAC et apporte quelques précisions quant aux questionnements des membres.

Finalement, la vice-rectrice aux affaires administratives mentionne aux membres que le budget de fonctionnement et le plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 ont été présentés au Comité d'audit qui en recommande l'adoption.

Suite à l'assentiment des membres, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11924
Budget initial du fonds de fonctionnement et plan des
effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour
l'année 2019-2020

- ATTENDU** l'article 44 de la Loi sur l'Université du Québec;
- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires financières;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux ressources humaines;
- ATTENDU** les consultations effectuées à l'occasion de l'élaboration du budget initial du fonds de fonctionnement et du plan des effectifs pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** le rapport déposé par le Service des ressources financières;
- ATTENDU** la recommandation du Comité d'audit;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Denyse Blanchet, APPUYÉE par M. Claude Gilbert, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** adopter le budget initial du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **D'** adopter le plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

5.1.3 Prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020

La vice-rectrice aux affaires administratives informe les membres qu'à la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), les universités ont désormais l'obligation de préparer le budget de fonctionnement de l'institution de même que les renseignements complémentaires sous une forme prescrite et de les faire approuver par le Conseil d'administration. À cet effet, le Service des ressources financières soumet aux fins d'approbation les informations demandées extraites des budgets de fonctionnement et d'investissements pour l'année 2019-2020.

À cet effet, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11925
Prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement
de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année
2019-2020

- ATTENDU** l'article 6.2 des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec;
- ATTENDU** le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- ATTENDU** les informations extraites des budgets du fonds de fonctionnement et du fonds d'investissement de l'Université du Québec à Chicoutimi et colligées par le Service des ressources financières;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Christyne Fortin, APPUYÉE par M. Denis Bilodeau, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser les prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 ainsi que les renseignements complémentaires requis, telles qu'annexées à la présente et en faisant partie intégrante.

5.2 Orientations budgétaires du fonds interne d'investissements

La vice-rectrice aux affaires administratives rappelle aux membres que le fonds interne d'investissements au fonds d'immobilisations a été créé au cours de l'année financière 2017-2018 à partir des surplus du fonds de fonctionnement générés principalement par la réorganisation de la présentation de l'information financière des activités de l'international.

Pour l'année 2019-2020, elle mentionne que l'allocation des sommes budgétaires disponibles au 1^{er} mai 2019 totalisant 2 325 000 \$ est attribuée selon les enveloppes suivantes :

- Équipements informatiques, laboratoire et mobilier – enveloppe dédiée à l'enseignement et à la recherche;

- Équipements informatiques et mobilier – enveloppe dédiée aux secteurs administratifs;
- Équipements informatiques et mobilier – enveloppe dédiée aux services à la collectivité;
- Projets spéciaux dans les départements d'enseignement;
- Projets spéciaux divers;
- Projet de développement informatique;
- Équipements et maintien à niveau de l'aréna et du Pavillon de service;
- Autres projets d'investissements

5.2.1 Budget initial du fonds interne d'investissement au fonds d'immobilisation de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020

Le budget initial du fonds interne d'investissements est établi en fonction des besoins exprimés par les diverses unités administratives et pédagogiques, lesquels ont fait l'objet d'une analyse préalable par le comité de priorisation des infrastructures. Elle indique qu'un montant de l'ordre de 1 356 874 \$ est distribué pour le budget initial 2019-2020 en fonction de trois enveloppes : 1) enveloppe d'investissements dédiée à l'enseignement et à la recherche (équipements informatiques, de laboratoire et mobilier); 2) enveloppe d'investissements dédiée aux services à la collectivité (équipements informatiques et mobilier); 3) enveloppe d'investissements dédiée aux secteurs administratifs (équipements informatiques et mobilier).

Par la suite, elle présente succinctement la liste des projets d'investissements prévus pour 2019-2020 qui estime le solde prévu des allocations au 30 avril 2020 à 968 126 \$.

Suite à la présentation, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11926

**Budget initial du fonds interne d'investissement au fonds
d'immobilisations de l'Université du Québec à Chicoutimi
pour l'année 2019-2020**

- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives;
- ATTENDU** la résolution CAD-11686 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds interne d'investissement au fonds d'immobilisations pour l'année 2018-2019;
- ATTENDU** l'analyse effectuée par le comité de priorisation des infrastructures eu égard aux besoins exprimés par les unités pédagogiques et administratives de l'Université;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Cynthia Harvey, APPUYÉE par M. Pierre Dostie, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** adopter le budget initial du fonds interne d'investissement au fonds d'immobilisations de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

5.3 Budget d'investissement initial de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 aux fins du Plan quinquennal d'investissements (PQI)

La vice-rectrice aux affaires administratives informe les membres que pour le budget d'investissement initial 2019-2020, selon les informations obtenues du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), le solde des allocations non utilisées au 31 mars 2019 est de 8 649 818 \$, les allocations estimées s'élèvent à 14 943 024 \$ et les investissements prévus totalisent 17 148 324 \$.

À l'aide d'un support visuel, M. Desgagné présente succinctement la répartition des enveloppes et la liste des projets prévus pour les enveloppes de maintien des actifs. Il porte à l'attention des membres le pourcentage du solde estimé non utilisé au 30 avril 2020 qui atteint 54 %. Il mentionne que ce pourcentage élevé s'explique par le fait que l'exercice financier 2019-2020 comporte des projets majeurs qui sont financés par des enveloppes autres que celles attribuées pour le maintien des actifs, dont l'amélioration locative des espaces de l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD qui représente un montant de 9 078 324 \$ de même que le projet d'efficacité énergétique au montant de 2 M\$.

Suite aux explications, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11927
Budget d'investissement initial de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI)

- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives;
- ATTENDU** les enveloppes budgétaires estimées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Claude Gilbert, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** adopter le budget d'investissement initial de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI), tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

5.4 Marge de crédit bancaire de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020

La vice-rectrice aux affaires administratives rappelle aux membres que le Service des ressources financières doit procéder annuellement à l'évaluation des besoins de trésorerie, et ce, en instaurant un budget de caisse. Elle invite M. Dominic Bérubé à présenter le détail de cette opération.

M. Bérubé mentionne que l'autorisation de la marge de crédit bancaire couvre la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020. Il est demandé d'autoriser une marge de crédit auprès de la Caisse populaire de Chicoutimi de l'ordre de 17 000 000 \$ pour l'année financière 2019-2020.

Suite aux explications, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11928
Marge de crédit bancaire de l'Université du Québec
à Chicoutimi pour l'année 2019-2020

- ATTENDU** les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec;
- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives;
- ATTENDU** l'évaluation des besoins de trésorerie effectuée par le Service des ressources financières pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de M. Pascal Sirois, APPUYÉE par Mme Denyse Blanchet, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser une marge de crédit bancaire de dix-sept millions de dollars (17 000 000 \$) à être utilisée par l'Université du Québec à Chicoutimi, aux fins du budget du fonds de fonctionnement, pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020, à la succursale suivante :
- Caisse Desjardins de Chicoutimi
245, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 2S4
- 2- **D'** autoriser M. Dominic Bérubé, directeur du Service des ressources financières, à signer tous les documents relatifs à ladite marge de crédit bancaire auprès de l'institution financière.

5.5 Signataires autorisés des effets bancaires de l'Université du Québec à Chicoutimi

La vice-rectrice aux affaires administratives informe les membres qu'à la suite de mouvements de personnel et aux fins de mise à jour, il est demandé au Conseil d'administration d'approuver la liste des signataires autorisés des effets bancaires telle que soumise au dossier de présentation, et ce, à compter du 23 avril 2019, ce qui est accepté.

À cet effet, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11929
Signataires autorisés des effets bancaires de
l'Université du Québec à Chicoutimi

- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats;
- ATTENDU** le mouvement de personnel de direction au sein de l'Université;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Pierre Dostie, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' autoriser les personnes dont le nom paraît au document annexé à la présente, à signer, pour l'Université du Québec à Chicoutimi, les effets bancaires paraissant en regard de leur nom, et ce, à compter du 24 avril 2019.

MM. Bérubé et Desgagné quittent l'assemblée.

6. ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET CRÉATION

6.1 Appui de l'Université du Québec à Chicoutimi au Réseau Inondations Intersectoriel du Québec (RIISQ)

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim fait une brève présentation des cinq axes thématiques intersectoriels du Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ) qui est soutenu financièrement par les Fonds de recherche du Québec à raison de 500 000 \$ par année sur trois ans. Par l'implication des professeurs Danielle Maltais et Maxime Boivin du Département des sciences humaines et sociales dans la gestion du Réseau et la coordination des actions de l'axe 1 « risques d'inondation », l'UQAC, à titre d'établissement porteur de la demande de financement auprès du Fonds de recherche Québec (FRQ) avec l'Université du Québec à Montréal, l'Institut de recherche scientifique et l'Université McGill, s'est engagé à verser au RIISQ un montant de 15 000 \$ par année.

À cet effet, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11930

Appui de l'Université du Québec à Chicoutimi au Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ)

ATTENDU le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU le financement de 1 500 000 \$ accordé par le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQ-NT) au Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ);

ATTENDU que l'Université du Québec à Chicoutimi est partenaire du Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ) avec l'Université McGill, l'Université du Québec à Montréal et l'Institut national de la recherche scientifique et, qu'à ce titre, elle s'est engagée à verser 15 000 \$ par année pour trois (3) ans au RIISQ;

ATTENDU l'implication des professeurs Danielle Maltais et Maxime Boivin du Département des sciences humaines et sociales au sein de différentes instances du regroupement ainsi que des professeurs Ali Saeidi et Romain Chesnaux du Département des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Pascal Sirois, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** appuyer le Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ) faisant suite au financement accordé par le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQ-NT) et d'approuver l'engagement de l'UQAC représentant un montant de quinze mille dollars (15 000 \$) en espèces par année pour les périodes 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

6.2 Ententes à intervenir dans le cadre du projet « Removal of SO2 with hydrated lime in aluminium smelter »

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) accorde une subvention pour le projet soumis par la professeure Duygu Kocafe du Département des sciences appliquées au programme *Recherche et développement coopérative (RDC)*. Le projet intitulé « Removal of SO2 with hydrated lime in aluminium smelter » sera réalisé en partenariat avec Rio Tinto. Il a également obtenu une décision favorable de financement par le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA) par le biais du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet « Projets de recherche en collaboration avec le milieu du ministère de l'Économie et de l'Innovation ». Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim résume la proposition de recherche, les objectifs visés ainsi que l'engagement financier des partenaires impliqués qui totalisent des contributions en espèces et en nature de l'ordre de 536 438 \$.

En terminant, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim mentionne que bien que l'entente de recherche et développement coopérative n'est pas une exigence du CRSNG, la production d'un tel document a été convenue par les parties.

Il est demandé au Conseil d'administration d'autoriser l'Université à négocier et à conclure les ententes à intervenir avec les partenaires concernés.

À cet effet, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11931

Ententes à intervenir dans le cadre du projet « Removal of SO2 with hydrated lime in aluminium smelter »

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Politique d'organisation et de financement de la recherche;
- ATTENDU** la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats;
- ATTENDU** la demande déposée au programme « Recherche et développement coopérative » (RDC) par la professeure Duygu Kocafe du Département des sciences appliquées pour le projet intitulé « Removal of SO2 with hydrated lime in aluminium smelter »;
- ATTENDU** l'octroi d'un financement par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dans le cadre dudit projet;
- ATTENDU** le financement accordé par le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), Graymont et Rio Tinto pour le projet « Removal of SO2 with hydrated lime in aluminium smelter »;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser l'Université à négocier et à conclure les ententes à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et les partenaires impliqués dans le cadre du projet « Removal of SO2 with hydrated lime in aluminium smelter », dont les contributions financières prévues sont les suivantes :
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour un montant de cent cinquante-six mille sept cent cinquante dollars (156 750 \$);
 - Rio Tinto pour un montant de quatre-vingt-cinq mille deux cents dollars (85 200 \$) en espèces et de soixante et onze mille cinq cent cinquante dollars (71 550 \$) en nature;
 - Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA) pour un montant de deux cent vingt et un mille neuf cent trente-huit dollars (221 938 \$).
- 2- **D'** autoriser deux (2) des trois (3) personnes suivantes, soit la rectrice, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim, le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général, à signer, au nom de l'Université du Québec à Chicoutimi, les ententes à intervenir et y insérer toute stipulation, convention ou modification compatible avec les présentes qu'ils jugeront utile ou nécessaire.

7. AFFAIRES DÉPARTEMENTALES

7.1 Ouverture d'un poste de professeur invité (clinicien) au Département des sciences de la santé

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim mentionne aux membres que l'assemblée départementale des sciences de la santé recommande l'ouverture d'un poste de professeur invité (clinicien) en sciences infirmières, et ce, pour l'année 2019-2020.

Suite à l'assentiment des membres, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11932
Ouverture d'un poste de professeur invité (clinicien)
au Département des sciences de la santé

ATTENDU l'article 1.50 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU les besoins exprimés par le Département des sciences de la santé;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences de la santé;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Claude Gilbert, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' autoriser, pour l'année 2019-2020, l'ouverture d'un (1) poste de professeur invité (clinicien) au Département des sciences de la santé, pour le secteur des sciences infirmières.

8. PARTENARIATS ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

8.1 Désignation d'un observateur régulier au Conseil d'administration de l'UQAC

Le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général mentionne que conformément à l'Annexe III « Désignation d'un observateur régulier au Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi » de la Procédure relative au fonctionnement des organismes statutaires de l'UQAC, le Syndicat des professionnels et professionnels de l'UQAC soumet aux membres du Conseil d'administration les candidatures de deux de ses membres. Il présente brièvement chacune des candidatures et demande aux membres de désigner une personne à titre d'observateur régulier au Conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

À cet effet, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11933

Renouvellement de mandat de Mme Valérie Levasseur à titre d'observateur régulier au Conseil d'administration de l'UQAC

- ATTENDU** l'annexe III « Désignation d'un observateur régulier au Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi » de la Procédure relative au fonctionnement des organismes statutaires de l'UQAC;
- ATTENDU** la fin de mandat de Mme Valérie Levasseur à titre d'observateur régulier au Conseil d'administration de l'UQAC;
- ATTENDU** les consultations effectuées par le Syndicat des professionnel(le)s de l'UQAC auprès de ses membres dans le but de proposer des candidatures afin de pourvoir le poste;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général;

Sur PROPOSITION de M. Pascal Sirois, APPUYÉE par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat de Mme Valérie Levasseur à titre d'observateur régulier au Conseil d'administration de l'UQAC pour un deuxième mandat de deux (2) ans débutant le 24 avril 2019 et se terminant le 23 avril 2021.

9. RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE CHOIX D'UN(E) DOYEN(NE) DES AFFAIRES DÉPARTEMENTALES

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim informe les membres sur le déroulement de la mise en candidature du poste de doyen des affaires départementales. Il rappelle que conformément à la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat du doyen des affaires départementales, le Conseil d'administration a constitué un comité de sélection lors de la réunion qui s'est tenue le 19 mars dernier. Par la suite, dans le respect de cette procédure, les membres se sont réunis afin d'établir la description de fonction du poste à pourvoir ainsi que les critères de sélection. Le poste a été affiché du 25 mars au 5 avril 2019 inclusivement. Suite à cet affichage, le comité de sélection s'est réuni, a analysé chaque candidature, a retenu un postulant et a procédé à une entrevue. Enfin, la candidate sélectionnée a effectué auprès d'une firme externe une évaluation de potentiel, laquelle s'est révélée positive. Au terme de ces démarches, le comité de sélection recommande au Conseil d'administration de nommer Mme Valérie Legendre-Guillemain à titre de doyenne des affaires départementales pour un mandat de quatre

ans. Mme Legendre-Guillemain est professeure au Département des sciences fondamentales de l'UQAC depuis 2006 et directrice de ce département depuis 2015. Elle détient une licence et une maîtrise en biochimie ainsi qu'un doctorat en immunologie de l'Université d'Aix-Marseille II. Elle occupe actuellement le poste de doyenne des affaires départementales par intérim depuis près d'un mois.

Quelques membres se questionnent en ce qui a trait aux résultats de l'évaluation de potentiel de la candidate. Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim fait valoir les éléments déterminants qui ont mené le comité de sélection à recommander au Conseil d'administration la candidature soumise.

À la suite des discussions, un membre demande le vote sur la proposition. Suite au résultat du vote, Mme Catherine Laprise et M. Pascal Sirois manifestent leur dissidence et demandent à ce qu'elle soit inscrite au procès-verbal.

Par la suite, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11934
Recommandation du comité de sélection pour le
choix d'une doyenne des affaires départementales

- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat du doyen aux affaires départementales;
- ATTENDU** la nomination de Mme Valérie Legendre-Guillemain à titre de doyenne des affaires départementales par intérim à compter du 26 février 2019;
- ATTENDU** la résolution CAD-11897 du Conseil d'administration relative à la formation du comité de sélection pour le choix d'un(e) doyen(ne) des affaires départementales;
- ATTENDU** le rapport présenté par le président dudit comité;

Sur PROPOSITION dûment APPUYÉE, il est **RÉSOLU à la majorité** :

- 1- **DE** nommer Mme Valérie Legendre-Guillemain à titre de doyenne aux affaires départementales pour un mandat de quatre (4) ans;
- 2- **DE** mandater la rectrice pour fixer les conditions d'engagement et de travail de Mme Legendre-Guillemain.

10. PÉRIODE D'INFORMATION

10.1 Pavillon de recherche sur le traitement thermique du bois

La correspondance de M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, autorisant l'Université du Québec à Chicoutimi à céder à titre gracieux le pavillon de recherche sur le traitement thermique du bois au Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC afin d'y loger le Centre de transformation et de valorisation des bioproduits a été transmise aux membres à titre d'information.

10.2 Processus de sélection aux postes de personnel cadre

La présidente rappelle qu'en conformité avec la *Procédure en matière d'embauche du personnel cadre*, le Comité exécutif a constitué, lors de la réunion tenue le 12 février 2019, des comités de sélection pour se doter des postes suivants :

- direction de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet
- registraire
- responsable des programmes d'études
- direction du Service des ressources humaines
- direction des Centres de formation
- responsable des affaires juridiques

La Procédure en matière d'embauche du personnel cadre ayant été conforme et appliquée de la même manière pour tous les postes de cadre, notamment, en ce qui a trait à la déclaration de confidentialité, du choix des critères de sélection en fonction des profils de compétences de niveau tactique et opérationnel ainsi que de l'affichage, elle invite les présidents des comités à présenter les recommandations des comités.

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim débute la présentation en tant que président du Comité de sélection en charge des postes de direction de la bibliothèque, de registraire et de responsable des programmes d'études : des 26 candidatures reçues au poste de direction de la Bibliothèque, deux ont été retenues, des 32 candidatures au poste de registraire, deux ont été retenues et des 53 candidatures reçues pour le poste de responsable des programmes d'études, quatre ont été retenues. Au terme de ces processus, le Comité de sélection recommande unanimement au Comité exécutif de nommer Mme Nathalie Villeneuve au poste de direction de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet, M. Nicolas Loïselle au poste de registraire et Mme Line Chouinard au poste de responsable des programmes d'études. Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim présente le parcours académique et professionnel des candidats et émet une réserve qu'en à la nomination de Mme Chouinard dont les conditions d'embauche et de travail restent à déterminer.

La vice-rectrice aux affaires administratives poursuit la présentation en tant que présidente du Comité de sélection en charge du poste de direction du Service des ressources humaines. À la suite de la réception de 31 candidatures, les membres du comité de sélection se sont réunis pour évaluer les dossiers. Au terme de ce processus, le comité de sélection recommande unanimement la nomination de M. Pierre Ouellet au poste de direction du Service des ressources humaines pour un premier mandat d'une durée de deux ans. La vice-rectrice aux affaires administratives mentionne que M. Ouellet est avocat de formation et détenteur d'une maîtrise en administration publique. Il possède une dizaine d'années d'expérience en droit ainsi qu'une expérience de près de 15 ans en gestion des ressources humaines dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général fait part aux membres de l'avancement des processus de sélection qui concernent la direction des Centres de formation ainsi que le responsable des affaires juridiques. D'une part, en ce qui a trait au poste de direction des Centres de formation, après analyse des 35 candidatures reçues, le comité a retenu cinq candidats pour une entrevue. Au terme du processus, eu égard aux discussions qui ont suivi les entrevues et l'évaluation de potentiel, le comité de sélection a décidé de procéder à un second affichage.

D'autre part, en ce qui a trait au poste de responsable des affaires juridiques, les membres du comité ont procédé à l'analyse des 14 candidatures reçues et ont sélectionné cinq personnes pour une entrevue. Suite aux entrevues, les membres du comité de sélection ont sollicité l'expertise d'une firme externe pour effectuer une évaluation des compétences et des aptitudes des candidats sélectionnés. Lors de la période de délibération qui a suivi la présentation des résultats, les membres du comité ont été informés que le candidat retenu pour le poste, M. Pierre Ouellet, avait reçu et accepté l'offre d'emploi pour le poste de direction du Service des ressources humaines. Dans ce contexte, le comité de sélection a décidé de ne pas recommander de candidat au poste de responsable des affaires juridiques.

Le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général mentionne que les discussions concernant l'expertise diversifiée du candidat Pierre Ouellet, tant au niveau des ressources humaines qu'au niveau du domaine juridique, ont mené les membres du Comité exécutif à procéder à la nomination de ce dernier à titre de responsable par intérim des affaires

juridiques. Son parcours professionnel et son expérience à titre de gestionnaire dans le secteur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques au CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean, laissent croire qu’il sera en mesure d’occuper cette fonction simultanément permettant la tenue d’un nouveau processus de dotation, le cas échéant.

11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n’est traité à ce point.

La rectrice, le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général ainsi que les observateurs quittent la séance.

12. PROCESSUS D’ÉVALUATION DU RENDEMENT DU CHEF D’ÉTABLISSEMENT

Les délibérations entourant ce dossier se déroulent à huis clos.

Par la suite, la résolution suivante est adoptée confidentiellement :

RÉSOLUTION CAD-11935
Évaluation du rendement de la rectrice de l’Université
du Québec à Chicoutimi

CONFIDENTIEL

Sur PROPOSITION de Mme Denyse Blanchet, APPUYÉE par Mme Guylaine Simard, la résolution est **adoptée à l’unanimité**.

Le huis clos est levé.

13. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, il est **résolu à l’unanimité** que la séance soit levée à 16 h 30.



Guylaine Simard
Présidente



Marie-Julie Potvin
Secrétaire de réunion

LISTE DES ANNEXES AUX RÉOLUTIONS

ANNEXE I	Évaluation de professeurs réguliers permanents – Trimestre Hiver 2019
ANNEXE II	Budget initial du fonds de fonctionnement et plan d'effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020
ANNEXE III	Prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020
ANNEXE IV	Budget initial du fonds interne d'investissement au fonds d'immobilisations de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020
ANNEXE V	Budget d'investissement initial de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI)
ANNEXE VI	Signataires autorisés des effets bancaires de l'Université du Québec à Chicoutimi